

Second Compte-rendu du conseil d'école, Année 2023/2024
Ecole RPI Viévy Magnien Voudenay
Le vendredi 8 mars 2024, de 18h à 20h à Viévy

Membres présents : , Les enseignants Laurie Coqueugniot et Nicolas Gaillourdet, les représentants de parents d'élèves, Aude Paris, Romain Pernet et Julien Guigon, la maire de Voudenay Joëlle Boëz et sa conseillère Marie- Hélène Barroso, la conseillère municipale de Magnien Colette Tixier, le maire de Viévy Alain Guiniot et ses conseillères municipales Joëlle Acoulon et Catherine Connan, la vice présidente aux affaires scolaires, périscolaires et à l'insertion professionnelle à la communauté de communes, Chantal Nicolle

Membres excusés : les enseignantes Mathilde Badé et Meggie Salles, l'IEN de Semur-en-Auxois, les enseignantes du rased, les conseillères municipales Lucie Felipe et Marine Pacaut-Mimeur, le maire de Magnien Jean-Louis Boulay et sa conseillère Annick Primark

Le personnel de l'école souhaite une belle continuation professionnelle à leur collègue Agnès Julien, qui a démissionné de ses fonctions en janvier 2024. Les enseignantes et les représentants de parent la remercient pour son investissement et le travail qu'elle a fait avec les enfants.

Les membres du conseil d'école présentent leurs condoléances à Cathy Treney pour le décès de sa maman et à la famille de Colette Jehanno, secrétaire générale de la DASEN.

Les membres du conseil souhaitent bon courage à la nouvelle présidence de la communauté de communes du pays d'Arnay-Liernais. Mme Nicolle informe que la nouvelle équipe viendra se présenter dans les écoles. Mme Coqueugniot demande que la délégation passe hors temps scolaire ou pendant les récréations.

• Equipe enseignante, DDEN (délégué départemental de l'Éducation Nationale), liaison école-collège

- M Finelle remplaçant de Mme Julien jusqu'au retour du congé maternité de Mme Seguin prévu en mai est arrêté tout le mois de mars ; Mme Badé deux semaines en mars. La directrice remercie les services de remplacement pour la gestion des remplacements concernant notre école. M Gaillourdet remplace les deux enseignants en mi-temps.

- Les absences de Mmes Badé et Salles ont été remplacées malgré les difficultés de remplaçant (nombreux enseignants en arrêt). La directrice remercie Sandrine Margueron, agent de la communauté de communes, qui a gardé les élèves de Magnien jusqu'à l'arrivée des remplaçants.

Les représentants de parent s'inquiètent du « défilé » des remplaçants dans la classe des cp-ce1. Certains enfants « en ont marre » d'avoir toujours des nouveaux enseignants. M Gaillourdet affirme que le suivi des élèves est maintenu suite aux informations claires qui sont laissées dans la classe. Les enseignants comprennent l'inquiétude des parents. La directrice admet que la situation n'est ni simple pour les cp-ce1 qui doivent s'adapter à des adultes différents et des emplois du temps modifiés, ni pour elle qui doit à chaque fois présenter le fonctionnement de la classe, le suivi des élèves (rdv, caractère...)...

- Une psychologue scolaire, Oriane Augros, a été nommée sur la circonscription de Semur-en-Auxois. Elle a été présente dans notre école lors des équipes éducatives nécessitant sa présence.

- Un jour de décharge de la directrice a dû être annulé faute de remplaçant. Un autre jour lui sera rendu.

- Un nouvel élève a fait sa rentrée mi-mars en maternelle. L'effectif total est de 48 élèves dont 17 en maternelle. Mme Coqueugniot accueillera les nouveaux élèves de maternelle en mai-juin. Plusieurs familles ont pris contact avec elle pour les inscriptions.
- La présidente des DDEN de la circonscription de Semur-en-Auxois, Rozenn Brusle, a constaté le nombre important d'écoles sans DDEN dans la circonscription. Nous en faisons partie. Depuis 20 nous n'avons plus de DDEN. Une affiche sera déposée à l'école et dans les villages pour faire connaître le rôle des DDEN.
- La liaison CM2-6ème aura lieu le 25 mars au collège.

• Règlement des écoles

Suite à la rédaction d'un nouveau règlement des écoles de Côte d'Or, les membres du conseil d'école doivent le voter à cette période de l'année.

Vote à l'unanimité.

Les enseignantes ont ajouté des éléments au règlement de l'école. L'ensemble des documents (règlement des écoles, règlement de l'école, charte de la laïcité, sanctions) sont disponibles auprès des enseignantes et sur le blog de l'école. Les parents doivent en prendre connaissance.

• Jeux olympiques et paralympiques

- Les classes poursuivent leur travail autour des Jeux olympiques. Les classes d'élémentaire s'entraînent pour la rencontre athlé. Les écoles du canton inscrites comptabilisent le nombre de km effectués. L'objectif est de faire l'équivalent d'un tour de la Terre. Une rencontre inter-classes aura lieu le mardi 7 mai à Arnay. Toutes les écoles élémentaires (site de l'étang Fouché) et maternelles (gymnase) se réuniront pour les Olympiades. Les clubs du canton ont été sollicités pour partager leur passion et leur expertise. Certains dirigeants mèneront des activités auprès des maternelles. Les parents seront sollicités pour accompagner et aider à la gestion des groupes. Les élus sont les bienvenus. Une factrice du canton, porteuse de la flamme olympique, sera présente.

- A la cantine, un repas allemand puis italien ont été proposés. Les élèves de cp-Ce1 ont présenté St Nicolas ; les élèves de CE2 CM ont présenté des exposés (sur la tour de Pise, le Colisée...). Les enseignantes remercient Cathy Treney pour son « partenariat ».

- L'école sera dotée d'un nouveau kamishibai sur les jeux olympiques (financement communauté de communes).

- Les élèves des trois classes se rendront au MuséoParc d'Alésia en juin (activités en lien avec les jeux olympiques à l'époque gallo-romaine).

- Les trois classes participeront à la semaine olympique et paralympique en avril. Une animatrice SOP, Estelle Fernandes, interviendra dans les classes ainsi que Chrystèle Girard, championne de tir malvoyante qui viendra expliquer son sport, sa carrière et son handicap. Des activités seront proposées aux élèves.

- Les classes élémentaires se rendront à la rencontre sportive du 26 mars à Arnay-le-Duc avec les autres écoles du canton.

- L'Usep a proposé aux classes de CM1 CM2 et de 6ème/5ème de participer à une journée olympique le mercredi 5 juin au Muséoparc d'Alésia ; le Conseil départemental organisant une journée « Village olympique ». Les frais de transport seraient pris en charge par le Département. Mme Salles a postulé. Elle attend confirmation avant de proposer aux parents cette sortie hors temps scolaire.

- Les trois classes participeront à la semaine des mathématiques (axe du projet d'école)



PARIS 2024



et au rallye maths début mars. La semaine des mathématiques se déroulera **du 13 au 20 mars 2024 sur le thème "Mathématiques : l'important c'est de participer !"**.

Quatre épreuves (et une activité bonus), adaptées pour chaque niveau, servent ainsi de supports pour aborder différents domaines mathématiques :

- L'épreuve d'**équitation** permettra d'exercer les élèves sur des activités de calcul, de numération et de logique ;

- L'épreuve d'**escrime** sera le prétexte à des activités de stratégie et de calcul ;

- La **natation** permettra d'aborder les grandeurs et mesures, la géométrie et le calcul ;

- Lors de l'épreuve combinée **course/tir**, les élèves pourront s'entraîner sur des activités de calculs, sous forme de petites énigmes ;

- Enfin une **médaille à construire** à la fin de chaque épreuve, mettra les élèves en situation d'activité géométrique.

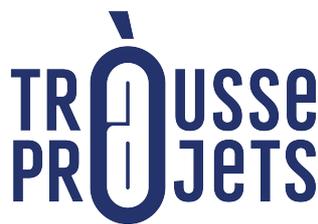
- La classe de Magnien est aussi inscrite au rallye internet. « À l'occasion des prochains **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**, l'équipe départementale des ERUN de Côte d'Or, aidée de conseillers pédagogiques, propose à vos classes de CM1, CM2 et 6ème de participer à un **nouveau rallye internet**, autour de 7 activités de **recherche sur internet et de lecture critique**. Les élèves seront guidés dans leurs recherches, leur permettant de **travailler les disciplines** sous-tendues par le thème (ici histoire, géographie, emc, eps...) ainsi que des **compétences numériques** complexes : les élèves seront notamment incités à vérifier la pertinence et la fiabilité des informations recueillies. En parallèle de ces activités numériques, les classes sont invitées à participer à un **challenge sportif** inédit : arriverez-vous collectivement à faire **arriver la flamme olympique à Paris ?**

- Mme Salles aura une formation « Sortir à vélo » le vendredi 6 juin (elle sera remplacée). Elle pourra donc proposer à ces élèves une sortie vélo. Les accompagnateurs recevront une formation par Christian Charles pour pouvoir encadrer la sortie. Les personnes (parents et autres) intéressées peuvent se faire connaître dès maintenant.

- La classe de Mme Salles a été sélectionnée pour se rendre aux Jeux paralympiques de Paris pour assister à Roland-Garros à du tennis fauteuil. Une réunion de présentation de la sortie à Paris a été proposée aux parents en janvier. Tout comme les familles, les enseignantes aimeraient que les trois classes s'y rendent ; les trois classes étant le projet des JO (la classe maternelle depuis l'année 2022/2023). La sortie est prévue le vendredi 6 septembre. Les nouveaux élèves de PS ne venant pas (choix des parents) et devant aller à l'école, la directrice va demander son remplacement.

- Mme Coqueugniot a rempli un projet d'aide de financement « Trousse à projet » (plateforme solidaire de financement participatif des initiatives pédagogiques) qu'elle présente à l'ensemble du conseil afin que des éléments y soient ajoutés. Elle explique son fonctionnement : chaque personne, entreprise, pourra faire un don à partir de 5 euros. Les dons effectués sur la plateforme sont éligibles à la déduction fiscale. Les enseignantes espèrent atteindre l'objectif minimum de 1500 euros et encore mieux l'objectif maximum

de 2400 euros. Si l'objectif minimum n'est pas atteint, les donateurs seront remboursés ; la coopérative scolaire ne touchera rien. Les enseignantes comptent sur les dons des familles, des élus, des habitants des trois communes et que tous relaient l'information pour toucher davantage de personnes. Des informations seront déposées en mairie et dans les familles.



• Événements et activités menés ou à venir

- En décembre, les élèves des trois classes se sont rendues à la médiathèque d'Arnay. La

responsable Muriel a animé la visite (lectures, emprunt de livres, jeux). Les enseignantes la remercient pour la qualité de son intervention.

- Rendez-vous parents. Les parents de maternelle ont été reçus en janvier pour faire le point sur la scolarité de leur enfant. Ceux des classes élémentaires ont été reçus en février et mars. Les livrets pour les élémentaires sont disponibles en ligne.

- Cinéma. Les maternelles n'ont pas pu se rendre à Lacanche dans le cadre du projet Ecole et cinéma ; les routes étant bloquées par les manifestations des agriculteurs. Les élèves ont pu voir un des courts-métrages dans la classe. Les deux autres n'étaient pas disponibles sur le net. Un travail sur le cirque a été mené en lien avec les courts-métrages. Les élèves se rendront pour une prochaine séance en mai.

- Médiathèque. Les cp-ce1 et les maternelles ont dû reporter leur venue à la médiathèque d'Arnay suite aux blocages. Ils y sont retournés le 12 mars. Les élèves ont entendu une histoire sur une enfant noire handicapée devenue championne, ont emprunté des livres pour la classe, lu sur place... Les enseignantes incitent les familles à s'y rendre avec leurs enfants ; la lecture ne pouvant que leur être bénéfique.

- L'école a prêté à l'école de Manlay des kamishibais pour leur soirée jeux et lecture.

- Chandeleur. Les maternelles ont fait profiter les CP-Ce1 des crêpes qu'ils avaient fait en classe. L'enseignante remercie les parents pour les dons de chocolat et confiture.

- Spectacle de l'Abc le 12/02: La communauté de communes a invité les classes maternelles du canton à un spectacle de l'ABC proposé dans le cadre du Festival à Pas contés. L'enseignante remercie les élus et Mme Deloince pour ce cadeau. La classe a apprécié le spectacle « Bibliothé Claire », bien adapté à l'âge des élèves. Un travail a été fait en classe au retour des vacances autour du livre (exposition sur la création d'un livre de l'auteur à la librairie, fabrication d'un livre, lectures d'album parlant de livre).

- Carnaval. Les élèves ont fêté Carnaval le vendredi 16 février. Les enseignantes remercient les parents pour leur présence et/ou pour les gâteaux, dons de confettis, maquillage et les enfants pour leurs superbes costumes et leur joie de vie.

- Meggie Salles organise une sortie à la caserne des pompiers d'Arnay (date non fixée) dans le cadre de l'enseignement aux gestes des premiers secours.

- Les élémentaires se rendront à Arnay le mardi 26 mars la journée. La classe de CP-CE1 partira à la découverte du patrimoine médiéval de la ville d'Arnay et du personnage d'Henri de Navarre (visite faite par l'office de tourisme d'Arnay).

- Préparation de la commémoration du 8 mai. Les enseignantes, à la demande de quelques personnes présentes aux commémorations, proposent que les élèves participent davantage à la cérémonie (lecture des noms, lecture d'un poème ou autre proposition). Aussi, le Président de la République a demandé que les élèves travaillent autour de « l'Affiche Rouge » suite à l'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian pour la commémoration du 8 mai de cette année. Un travail fait en classe pourrait être exposé dans les trois mairies. Pour les 80 ans de la Libération (seconde guerre mondiale), un projet école/mairies pourrait être envisagé pour l'année prochaine. Les maires et les conseillers sont pour. Le maire de Viévy informe que la délégation de l'école militaire d'Autun sera à nouveau présente le 8 mai.

- Le maire de Magnien invite la classe des ce2 Cm à la commémoration du 19 mars (journée nationale à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc).

coopérative scolaire

• Coopérative scolaire

- Le solde était de 7 394,09 euros au 31 janvier 2024.

- La coopérative a reçu 23,71 euros de l'entreprise d'étiquettes Aquis grâce aux achats des parents sur le site.

- Organisation d'une « Carniflette » (soirée costumée avec tartiflette). Le restaurant Dauphiné a proposé le devis le moins cher.



Les enseignantes remercient les parents organisateurs et les familles qui seront présentes à la soirée.

- Photo de classe : 484,20 euros de bénéfices
- 5 euros Chandeleur
- Transport à la médiathèque : 102 euros pour Viévy. 90 pour Magnien. Fois 2.
- 86 euros d'abonnement J'aime lire pour la classe des cp-ce1
- Les enseignantes remercient l'ASLM (association de loisirs de Magnien) pour son don de 300 euros en octobre. La classe maternelle s'est dotée d'une petite structure de jeux en bois installée dans la dormette.
- Catherine Connan, au nom de l'association des loisirs vitévois, offre un chèque de 500 euros. La directrice la remercie pour cette solidarité.
- Demande de subventions pour le projet Paris : auprès des mairies, du conseiller départemental (FAVA). Les enseignantes vont aussi rédiger un projet de financement sur le site de l'Éducation Nationale « la trousse à projets ». Les parents seront sollicités pour faire un don même petit et pour transmettre l'information autour d'eux (familles, amis, commerçants, artisans, lieux de vie...). Des plaquettes explicatives seront distribuées aux enfants qui eux aussi peuvent solliciter des donateurs.
- 22,40 euros pour l'achat des médailles de la classe maternelle pour la rencontre olympique de mai.
- 440 euros pour le transport à Bibracte.
- Subventions de 500 euros de la mairie de Voudenay, 400 euros de la mairie de Magnien. La mairie de Viévy a offert la location de la salle des fêtes pour l'organisation de la Carniflette.. Les enseignantes remercient chaleureusement les communes pour leurs subventions.
- Une kermesse sera organisée au printemps (date à fixer avec les parents).

• Travaux, achat de biens durables, Projet « Notre école Faisons-la ensemble » (NEFLE)

- Réparation de la table ronde des maternelles, d'une chasse d'eau. Intervention du maire et de son conseiller pour débloquer la porte d'entrée de la classe maternelle. Les enfants sont allés dans la classe des cp-ce1 le temps du déblocage.
- Dons d'Emmaüs de matériel scolaire. Les élèves ont offert un panier de leurs créations de Noël pour remercier les compagnons. Ayant beaucoup de matériel, l'école en a donné aussi à l'école de Censerey.
- Le contrôleur des installations électriques est passé dans les deux écoles en janvier. Il a demandé qu'un électricien vérifie le tableau électrique de l'école maternelle des fils étant détériorés par les souris.
- L'électricien Diolot est intervenu plusieurs fois dans la classe maternelle pour régler le chauffage (trop chaud dans la dormette et pas assez dans la salle de classe). Le problème est réglé.
- A Magnien, aucune réponse n'a été apporté à la demande d'installation de rideaux roulant côté cour (reflets du soleil sur le tableau blanc interactif). Ceux côté rue se déchirent du fait de leur vétusté.
- Concernant les travaux envisagés à Magnien, Mme Nicolle annonce la réfection du sol et des peintures dans les sanitaires ainsi que le changement des portes et fenêtres (environ 6000 euros). La salle de classe n'est pas concernée.
- Les enseignantes réitèrent leur demande de peinture pour les murs des classes. A Magnien, il serait bien d'envisager sérieusement de refaire le couloir des toilettes (trous dans le mur suite à une infiltration, peinture qui s'écaille). C'est un petit espace qui ne nécessite pas un gros budget. 1Ère demande depuis plus de 5 ans.
- Le maire de Viévy a reçu un audit pour la réalisation de travaux d'isolation dans l'école maternelle afin de pouvoir demander des



subventions.

- Dans le cadre du programme « Notre école faisons-la ensemble, les deux écoles souhaitent présenter un projet. » Dans le cadre des travaux du Conseil national de la refondation et de la démarche nouvelle de concertation qu'il porte, il est désormais indispensable de faire émerger, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires. **Ils sont les objectifs des concertations locales qui se déploient à partir de ce mois d'octobre dans les écoles, collèges et lycées volontaires, avec pour perspective la liberté d'innovation des équipes, portée par une dynamique collective.**

Ces concertations sont ouvertes sur tout le territoire français aux personnels, aux familles, aux élèves, ainsi qu'aux élus locaux, représentants d'associations, acteurs du tissu économique local, etc. Dans chaque académie, sous le pilotage du directeur d'école, du principal ou du proviseur, chaque communauté éducative peut choisir de s'inscrire dans la démarche en bénéficiant d'un accompagnement dédié et personnalisé par une équipe d'appui locale.

Cette démarche est composée de trois étapes facultatives, distinctes l'une de l'autre.

Première étape : la concertation initiale

Sous la responsabilité du directeur d'école ou du chef d'établissement, les discussions associent les personnels, les élèves, leurs parents, les collectivités territoriales, les services déconcentrés et l'ensemble des partenaires qui le souhaitent. Cette discussion permet de partager la situation actuelle de l'école ou de l'établissement, ses caractéristiques, ses succès et ses objectifs. Elle permet de faire émerger des idées d'évolution ou de transformation.

Deuxième étape : l'élaboration d'un projet d'école ou d'établissement au service de la réussite des élèves

Les écoles et établissements qui le souhaitent peuvent aller au-delà de la concertation et élaborer ou adapter, de manière consensuelle, un projet pédagogique ayant vocation à nourrir leur projet d'école ou d'établissement. Ce projet, pluriannuel, ne répond pas à un cahier des charges préétabli mais fixe, sur tout ou partie des trois dimensions fondamentales (excellence, égalité, bien-être), les priorités de la communauté éducative et le plan d'action permettant de les réaliser.

Troisième étape : le soutien financier du Fonds d'innovation pédagogique

Les écoles et établissements qui le souhaitent et dont le projet nécessite un soutien financier bénéficient d'un accompagnement de la part des autorités académiques et de crédits du Fonds d'innovation pédagogique. Ce soutien peut être sollicité à tout moment, l'élaboration des projets n'étant pas contrainte par un calendrier, et peut être ponctuel ou pluriannuel en fonction de la nature du projet. Le fonds d'innovation pédagogique est doté de 500 millions d'euros au moins sur l'ensemble du quinquennat.

Pour l'école de Magnien, le projet serait de créer un espace d'enseignement dans le jardin de l'école. Mme Salles présentera son projet au prochain conseil d'école. Pour celle de Viévy, il serait d'aménager la cour de l'école pour que les enfants s'y sentent mieux, en réduisant les conflits et en les occupant sur la pause méridienne. L'aménagement serait aussi utilisé sur le temps de classe et les récréations. Des discussions vont être engagées avec les élèves (sondage), le personnel et les parents.

• Sécurité, santé, hygiène, périscolaire

- Des problèmes d'humidité sont présents dans la classe de CP-CE1, une solution avait été trouvée il y a plusieurs années mais n'a toujours pas été mise en place : faire des trous d'aération dans les fenêtres (cantonnier).

- Fanny L'Hoste a reçu une formation Gestes 1ers secours.

- Les élèves de Viévy et Magnien ont réalisé l'exercice PPMS (évacuation) en décembre. Le nouveau gendarme référent a rencontré les enseignantes et visité les locaux. Il a

préparé l'exercice avec les enseignantes. Il a fait part de ses souhaits en matière de sécurité : changement des fenêtres des toilettes à Magnien, condamnation de la porte côté rue dans les toilettes de Magnien qui n'est pas utilisée, installation de films occultant dans les classes, changement de la porte en bois à l'école de Viévy car peu solide.

- Des « faits établissement » ont été rédigés pour des élèves de l'école de Magnien manquant de respect envers des pairs ou l'enseignante de la classe.

- Certaines maternelles ont pu rencontrer l'infirmière et la puéricultrice début février 2024. Le rendez-vous de janvier avait été reporté et Mme Ambonville ne savait pas si elles pourraient venir; le médecin de la pmi ayant démissionné. La directrice a envoyé un courrier au conseil départemental. Depuis le départ du docteur Chevalier, il y a 5 ans, les maternelles du rpi n'ont pas bénéficié de la visite de la Protection Maternelle et Infantile. Or l'intervention de ces professionnels de la petite enfance est importante pour déceler des problèmes médicaux (audition, dentition, vue, poids, langage...). Ces professionnels de santé peuvent aussi diriger les parents vers des structures de soin comme le centre Arlequin ou le camp quand les enfants en ont besoin.

- Les parents d'élèves demandent où en est le dossier « garderie ». Rappel : les parents demandaient que les inscriptions se fassent moins à l'avance pour le service de garderie. Une enquête avait été envoyée aux agents et une réponse devait être apportée aux parents par les élus. Les parents n'ont pas eu de retour. Mme Nicolle informe que seules les familles du RPI ne sont pas satisfaites de ce fonctionnement. Les parents reprennent une citation « un service qui ne rend pas service n'est pas un service ». L'agent de la garderie étant en poste et l'effectif maximum n'étant jamais atteint, les parents ne comprennent pas pourquoi la communauté de communes refuse les inscriptions de dernière minute sachant que les parents qui ont besoin de ce service sont ceux qui ont un travail dont l'emploi du temps peut changer au dernier moment (infirmière par exemple). Plusieurs familles ont trouvé un autre moyen de garde (une arrière-grand-mère vient chercher ses petits enfants). Ce sont des enfants qui pourraient être présents à la garderie et rentabiliser la présence de l'agent. Les familles du RPI paient les abus qui ont eu lieu dans d'autres écoles du canton. M Guinot affirme que si la compétence scolaire revenait aux mairies, le problème serait réglé. Mais n'ayant pas de consensus au niveau de la communauté de communes, la compétence reste à la comcom. Tous les membres du conseil pensent qu'un peu de souplesse est indispensable.

Retrouver toute l'actualité du RPI :

rpi-vievy-magnien-21.ec.ac-dijon.fr